



# CHAMPIONNAT DE FRANCE PARA ATHLÉTISME ADAPTÉ SAJ



7, 8 ET 9  
JUN  
2022

A MONDEVILLE  
STADE PIERRE LAFOND

- ACCÈS GRATUIT -



# Sommaire

Mot d'accueil	3
Bienvenue à Mondeville	4
Venir à Mondeville	5
Comité d'organisation local	6
Programme prévisionnel	7
Informations générales	8
Précisions techniques	10
Demande de dérogation individuelle	13
Autorisation médicale	14
Fiche récapitulative	15
Plan d'accès	16
Liste des hébergements	17

## Mot d'accueil



Amis sportifs, entraîneurs et accompagnateurs,

Le Comité départemental Sport Adapté du Calvados est heureux de vous accueillir pour le Championnat de France para athlétisme adapté Sport Adapté Jeunes à Mondeville (14) pour cette nouvelle année 2022.

Depuis sa création en 2011, le CDSA 14 ne cesse de se développer afin de vous permettre des manifestations sportives de qualité. Ce championnat sera le quatrième organisé par le comité depuis sa création. L'objectif étant d'organiser tous les ans, quand les conditions sanitaires le permettent, une rencontre sportive de qualité.

Soyez les bienvenus dans le Calvados pour passer trois jours de compétition et de plaisir les 7, 8 et 9 juin 2022.

Au nom de tous les membres de l'organisation, merci à la ville de Mondeville pour le prêt de leurs infrastructures sportives et de son accueil. Merci au Département du Calvados ; à la Région Normandie et à Caen la mer pour leur soutien. Merci à l'ensemble des partenaires pour leur investissement.

Et enfin, un grand merci à l'ensemble des bénévoles présents sur l'évènement qui nous donne de leur temps pour que cette manifestation soit une réussite.

Bonne année 2022 et que les meilleurs gagnent !!!



**Olivier JACQUES**  
Président du COL et du CDSA 14

## Bienvenue à Mondeville

Mondeville peuplée de 14 120 habitants se trouve à l'est de Caen. Elle se situe à 16 km de la mer (Ouistreham).

La ville est desservie par le réseau de transport en commun Twisto qui permet de se déplacer pour rejoindre la ville de Caen ainsi que d'autres villes aux alentours.

Elle est aussi desservie par le boulevard périphérique de Caen qui permet de se déplacer n'importe où dans l'agglomération caennaise en un minimum de temps. On peut accéder rapidement à l'autoroute A13.



## Venir à Mondeville



### **Stade Pierre Lafond**

Rue de Buddenstedt  
14120 MONDEVILLE

#### En voiture

- Prendre A13 direction Caen
- Prendre la sortie Périphérique SUD en direction de Alençon/Rennes/Cherbourg/ZI Caen Canal
- Rejoindre N814
- Prendre la sortie 15 - Vallée Sèche vers Centre Routier/ZI Cormelles/ZI Mondeville/ZI Grentheville
- Rester à droite à l'embranchement, puis suivre Cormelles-le-Royal/Z.I. de l'Espérance/Z.A. Jean Mantelet pour rejoindre Bd de l'Espérance Suivre A14 direction Rouen

Des pancartes FFSA seront disposées le long du trajet à partir de la sortie du périphérique.

#### En train/TGV

- Train/TER en 2h00 depuis la gare Saint-Lazare de Paris

#### En avion

- Aéroport Caen-Carpiquet

# Comité d'organisation local

**Président du COL**  
**Monsieur Olivier JACQUES**  
*Président du CDSA 14*

FONCTION	CONTACT
<b>Trésorier</b>	Thérèse MARGUERIE
<b>Secrétaire général</b>	Mathilde RIBEIRO MARCELO
<b>Commission Coordination / Logistique</b>	Camille JACQUES
<b>Commission Sportive</b>	Camille JACQUES et Franck CLOTET
<b>Commission Médicale</b>	Olivier JACQUES
<b>Commission Restauration</b>	Thérèse MARGUERIE
<b>Commission Partenariats / Hébergement</b>	Mathilde RIBEIRO MARCELO
<b>Commission Communication</b>	Mathilde RIBEIRO MARCELO
<b>Commission Animation / Bénévolat</b>	Camille JACQUES et Josiane JACQUES
<b>Commission Développement Durable</b>	Camille SAINSON
<b>Cadre Technique National para athlétisme adapté</b>	Quentin SCHILLÉ <a href="mailto:quentin.schille@sportadapte.fr">quentin.schille@sportadapte.fr</a>
<b>Délégué Technique Fédéral du championnat</b>	Quentin SCHILLÉ <a href="mailto:quentin.schille@sportadapte.fr">quentin.schille@sportadapte.fr</a>
<b>Commission Sportive Nationale para athlétisme adapté</b>	Céline COPPOLA <a href="mailto:celine.sportadaptegard@gmail.com">celine.sportadaptegard@gmail.com</a>



**COL France para athlétisme adapté SAJ 2022**  
**CDSA 14 – Camille JACQUES**

5 avenue de Tsukuba  
 CITS « Le Pentacle » - bâtiment A  
 14200 Hérouville-Saint-Clair

**07 82 99 36 22 – [camille.jacques@sportadapte.fr](mailto:camille.jacques@sportadapte.fr)**

# Programme prévisionnel

## Mardi 7 juin 2022

14h00 - 18h00

Accueil des délégations **Stade Pierre Lafond**  
**Stationnement sur le parking du gymnase Pierre Lafond**

18h45 - 19h45

Cérémonie d'ouverture **Salle des fêtes de Mondeville**

20h00 - 23h00

Repas **Salle des fêtes de Mondeville**

20h00 - 20h30

Réunion des entraîneurs **Salle des fêtes de Mondeville**

## Mercredi 8 juin 2022

09h00 - 12h00

Épreuves **Stade Pierre Lafond**

11h30 - 14h00

Repas **Salle couverte du tennis Stade Pierre Lafond**

14h00 - 18h00

Épreuves **Stade Pierre Lafond**

À partir de 19h45

Repas de gala **Salle des fêtes de Mondeville**

## Jeudi 9 juin 2022

09h00 - 11h30

Épreuves **Stade Pierre Lafond**

À partir de 11h00

Distribution des paniers repas **Salle couverte du tennis Stade Pierre Lafond**

12h00

Fin du championnat

# Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le **lundi 9 mai 2022.**

## Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

**Mardi 7 juin 2022 de 14h00 à 18h00**  
**Stade Pierre Lafond**

**Rue de Buddenstedt, 14120 Mondeville**

**Stationnement sur le parking du gymnase Pierre Lafond et parking du stade Tocquer**

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

À cette occasion, il sera remis à l'ensemble des équipes des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.

**Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront présenter un certificat médical FFSA d'absence de contre-indication de la pratique de l'athlétisme en compétition.**

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le comité d'organisation local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

## Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

Le repas du mardi 7 juin soir sera servi de 20h00 à 23h00. Il aura lieu à la **Salle des fêtes de Mondeville, Route de Rouen, 14120 Mondeville.**

Le repas du mercredi 8 juin midi sera servi de 11h30 à 14h00. Il aura lieu à la **Salle couverte du tennis au Stade Pierre Lafond, 1 Rue de Buddenstedt, 14120 Mondeville.**



La soirée de gala du mercredi soir aura lieu :

**Mercredi 8 juin 2022 à partir de 19h45**  
**Salle des fêtes de Mondeville**  
**Route de Rouen, 14120 Mondeville**

Les paniers repas du jeudi midi seront distribués :

**Jeudi 9 juin 2022 à partir de 11h00**  
**Salle couverte du tennis au Stade Pierre Lafond**  
**1 Rue de Buddenstedt, 14120 Mondeville**

L'ensemble des repas sera sans porc.

## Hébergements

Une liste d'hébergements est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation. Nous avons négocié des tarifs donc n'hésitez pas à leur préciser que vous venez pour le championnat de France para athlétisme adapté Sport Adapté Jeunes FFSA organisé par le Comité départemental Sport Adapté du Calvados sur Mondeville.

## Équipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.  
Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

## Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

## Précisions techniques

La réglementation FFSA et les modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement para athlétisme adapté FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.sportadapte.fr> dans la rubrique « Pratiquer – Formes de pratique – La compétition en Sport Adapté » et sur l'espace membres.

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président de la FFSA sur le championnat
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres
- Un membre de la CSN para athlétisme adapté

### Modalités d'inscription

Le championnat de France **para athlétisme adapté Sport Adapté Jeunes** relève du règlement **para athlétisme adapté** FFSA.

**Peuvent participer au championnat de France para athlétisme adapté Sport Adapté Jeunes FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2021/2022 avec mention de la classe (AB, BC ou CD).**

**Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition.** Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

**Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant ou Bénévole FFSA. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. De plus, seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.**

Pour la participation au championnat de France, la fiche d'inscription individuelle doit être validée par le président de la ligue régionale et le président du comité départemental Sport Adapté de votre territoire.

**Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :**

- **Date et résultats du championnat qualificatif**
- **Justificatif de participation à une rencontre qualificative**  
**Les résultats officiels de la compétition qualificative sur laquelle les sportifs se sont qualifiés doivent être joints au dossier d'inscription**

**Le cas échéant, une demande de dérogation peut être faite (voir page 13 du dossier) au cas où la région, la zone ou le département d'origine du sportif n'organise pas de compétition qualificative.**

Le référent championnat de France de la CSN **para athlétisme adapté** FFSA en charge de la partie informatique – Jean-Claude HERRY – [jc.herry@athle29.info](mailto:jc.herry@athle29.info) – doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard **lundi 9 mai 2022**. Au-delà de cette date le comité d'organisation local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement des frais d'inscription. La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

## Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le **mardi 10 mai 2022**, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition. Dans ce cas, le remboursement sera effectué par chèque et sera donné à l'accompagnateur de la délégation le mardi 7 juin 2022 ou envoyé directement à l'adresse d'inscription.

## Réunion technique

Une réunion d'information animée par le référent championnat de France de la CSN **para athlétisme adapté** – Céline COPPOLA – et Daniel AVIGNON – membre de la CSN – est programmée, à la suite de la cérémonie d'ouverture le :

**Mardi 7 juin 2022 de 20h00 à 20h30**  
**Salle des fêtes de Mondeville**  
**Route de Rouen, 14120 Mondeville**

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autres que celles annoncées, veuillez adresser vos questions préalablement à [camille.jacques@sportadapte.fr](mailto:camille.jacques@sportadapte.fr).

## Échauffement et compétition

Un espace échauffement est prévu sur le Stade Pierre Lafond.

## Équipements sportifs

Une tenue de sport (chaussures de sport, short ou survêtement, t-shirt) est obligatoire. Nous vous invitons à faire concourir vos sportifs avec le maillot de leur club, afin de faciliter les résultats.

**Pensez aux épingles pour les dossards !!!!**

## Catégories d'âge

Catégories	-10 ans	-12 ans	-14 ans	-16 ans	-18 ans	-21 ans
2021 - 2022	2012 et après	2011-2010	2009-2008	2007-2006	2005-2004	2003-2001

## Inscriptions

Un système d'inscription au format électronique a été mis en place pour ce championnat.

Nous vous remercions de bien vouloir privilégier ce format d'inscription.

Voici le lien sur lequel vous pouvez télécharger ce fichier d'inscription électronique afin de le compléter et le retourner avant le **9 mai 2022** à [camille.jacques@sportadapte.fr](mailto:camille.jacques@sportadapte.fr) :

<https://docs.google.com/spreadsheets/d/1JFO7dUnR6tvTuyUa4FoCB9bjv9Lw0vZl/edit?usp=sharing&oid=115361068363614243052&rtpof=true&sd=true>

Pour toutes questions ou soucis techniques pour utiliser ce fichier, vous pouvez contacter **Jean-Claude HERRY** au **06 89 13 11 05**.

# Demande de dérogation individuelle

*Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale qui la transfèrera à la CSN de la discipline.*

Je soussigné(e) M./M<sup>me</sup> ..... **représentant de l'association** demande dérogation pour que M./M<sup>me</sup> ..... participe au championnat de France **para athlétisme adapté Sport Adapté Jeunes** pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative (merci de nous fournir le certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif .....

Visa et signature du responsable association	Visa et signature du président de la ligue	Visa et nom de la CSN

**Nom, qualité et coordonnées du certificateur :**

**Avis du certificateur**

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

**Commentaires**

**Avis définitif de la CSN**

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

**Commentaires**

# Autorisation médicale

Je soussigné(e) .....

**agissant en mon nom**, autorise :

Le médecin du championnat de France **para athlétisme adapté Sport Adapté Jeunes** à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.  
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à ..... Le .....

**Signature**

Je soussigné(e) .....

**représentant légal de** ....., agissant en son nom, autorise :

Le médecin du championnat de France **para athlétisme adapté Sport Adapté Jeunes** à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.  
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à ..... Le .....

**Signature**

## Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

**Camille JACQUES – COL France para athlétisme adapté SAJ 2022**

**CDSA 14, 5 avenue de Tsukuba, CITIS « Le Pentacle » - Bâtiment A, 14200 Hérouville-Saint-Clair**

**07 82 99 36 22 – [camille.jacques@sportadapte.fr](mailto:camille.jacques@sportadapte.fr)**

### **Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :**

Cochez les cases pour ne rien oublier !

#### **Pour le lundi 9 mai 2022 :**

- La fiche association
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La/Les fiche(s) d'engagement
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par la CSN)**
- La fiche d'autorisation médicale

#### **À avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition) :**

- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

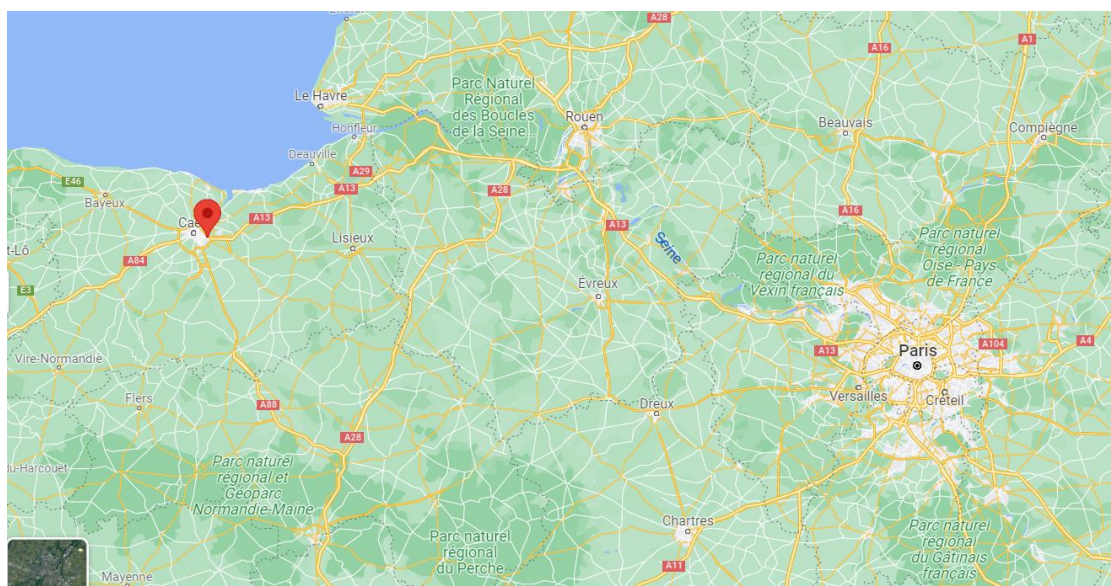
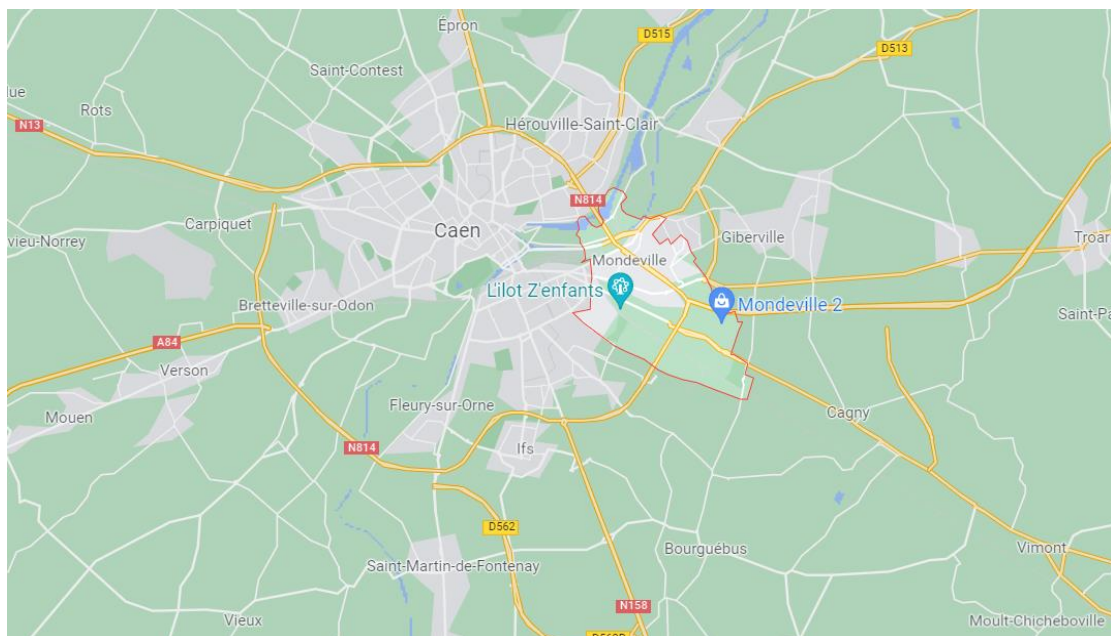
**Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.**

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

**Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.**

## Plan d'accès

<b><u>Adresse du lieu de compétition :</u></b>	<b><u>Adresse du COL :</u></b>	<b><u>Adresse du repas de gala :</u></b>
<p>Stade Pierre Lafond Rue de Buddenstedt, 14120 Mondeville</p>	<p>CD Sport Adapté 14 5 Avenue de Tsukuba CITIS « Le Pentacle » Bât A 14200 Hérouville-Saint-Clair</p>	<p>Salle des fêtes de Mondeville Route de Rouen 14120 Mondeville</p>





## Liste des hébergements

Nom	Coordonnées	Tarifs	Kilomètres de la compétition
<b>Hôtel Première Classe</b>	13 rue Aristide Boucicaut, 14120 Mondeville 02 31 84 70 11	114€ pour une chambre triple pour 2 nuits Ou pour une chambre double pour 2 nuits Ou pour une chambre avec lits jumeaux pour 2 nuits 154€ pour une chambre famille 4 personnes 6,90€ par personne par petit-déjeuner	5 km/ Environ 7 min
<b>B Hôtel Caen</b>	Rue des Frères Lumière, 14120 Mondeville 02 31 34 00 03	18€ par personne et par nuit pour une chambre twin 22€ par personne et par nuit pour une chambre triple 22€ par personne et par nuit pour une chambre double 6€ par personne par petit-déjeuner Il y a 23 chambres de disponible. <b>Merci de réserver par téléphone et de préciser votre venue de la part du Comité départemental Sport Adapté du Calvados dans le cadre du Championnat de France para athlétisme adapté SAJ</b>	4 km/ Environ 5 min
<b>Ibis Budget Caen Mondeville</b>	1 Rue Joseph Jacquard, N13, 14120 Mondeville 08 92 68 07 53	114€ pour une chambre triple pour 2 nuits Ou pour une chambre double pour 2 nuits Ou pour une chambre avec lits jumeaux pour 2 nuits 6,90€ par personne par petit-déjeuner	4 km/ Environ 5 min
<b>My Hôtel</b>	448 rue de Rocquancourt, 14123 Ifs 02 31 83 83 74	51€ pour la gamme confort occupation 1/2 pers. 38€ pour la gamme économique 1/2 pers. Petit-déjeuner à 6€ <b>Merci de réserver par téléphone et de préciser votre venue de la part du Comité départemental Sport Adapté du Calvados dans le cadre du Championnat de France para athlétisme adapté SAJ</b>	5 km/ Environ 6 min
<b>Ibis Budget Caen Hérouville</b>	Impasse des Ormes, 14200 Hérouville-Saint-Clair 08 92 68 05 74	176€ pour une chambre triple pour 2 nuits 160€ pour une chambre double pour 2 nuits ou pour une chambre avec lits jumeaux pour 2 nuits 7,50€ par personne par petit-déjeuner	8 km/ Environ 15 min
<b>Hôtel Campanile</b>	Zac de la Vallée Barrey, 13 rue de Bruxelles, 14120 Mondeville 02 31 34 02 04	Chambre double/twin occupation 1 ou 2 personnes : 135€/nuit Petit-déjeuner : 9,90€/personne/jour Taxe de séjour : 1,40€/nuit/personne majeure <b>Merci de réserver par téléphone et de préciser votre venue de la part du Comité départemental Sport Adapté du Calvados dans le cadre du Championnat de France para athlétisme adapté SAJ</b>	3 km/ Environ 4 min



## Partenaires institutionnels

Soutenu  
par



---

## Partenaire principal FFSA



---

## Partenaires locaux

